

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 18 décembre 2017, à 17 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller/Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Gérald Boudreau	-	Chef pompier

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 17 h 09.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P17 – 12 – 201

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de George H. Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Budget du fonds de fonctionnement général 2018**

P17 – 12 – 202

La directrice des finances fait la présentation du budget de fonctionnement général, donne des explications et répond aux questions des membres du conseil.

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil municipal de Memramcook adopte que la somme de 6 748 016 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de 4 280 133 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année suivante, et que le taux d'imposition soit de 1,3912 \$. Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur l'évaluation des

propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire du Village de Memramcook. **Adoptée à l'unanimité.**

Budget du Fonds de fonctionnement général 2018

Budget total	6 748 016 \$
Moins : recettes non fiscales	<u>1 427 928 \$</u>
Budget net	5 320 088 \$
Moins : subvention sans condition	<u>1 039 955 \$</u>
Mandat à couvrir par l'impôt local	<u>4 280 133 \$</u>
Taux d'imposition :	
Village de Memramcook (par cent \$ d'évaluation)	<u>1,3912 \$</u>
Détails :	
Administration générale	959 343 \$
Protection (sauf la police)	451 768 \$
Police	796 720 \$
Transports	1 447 716 \$
Hygiène	234 032 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	190 612 \$
Récréatifs et culturels	1 522 574 \$
Finances	1 145 251 \$
Budget total	<u>6 748 016 \$</u>

Projets capitaux 2018

La directrice des finances présente les projets capitaux à considérer pour l'année 2018.

P17 – 12 – 203

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de George H. Cormier

Que le conseil municipal accepte les projets capitaux proposés par l'administration et accepte d'aller en appel d'offres pour l'acquisition d'un nouveau camion à feu. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 12 – 204

6. **Budget du fonds de fonctionnement du service eau et égouts 2018**

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de George H. Cormier

Que le conseil municipal de Memramcook adopte qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service eau et égouts pour l'année prochaine comprendra des revenus de 1 303 931 \$ et des dépenses de 1 303 931 \$. **Adoptée à l'unanimité.**

- P17 – 12 – 205**
7. **Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'immobilisation général**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de transférer un montant de 350 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'immobilisation général. **Adoptée à l'unanimité.**
8. **Transfert du fonds de réserve d'immobilisation général au fonds de fonctionnement général**
Aucune résolution
- P17 – 12 – 206**
9. **Transfert du fonds de fonctionnement du service eau et égouts au fonds de réserve d'immobilisation eau et égouts**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil accepte de transférer un montant de 9 500 \$ du fonds de fonctionnement du service eau et égouts au fonds de réserve d'immobilisation eau et égouts. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 12 – 207**
10. **Contrat du ministère des Transports (déblaiement de neige)**
Le directeur des opérations et infrastructures présente un memorandum au conseil qui fait suite à une décision prise par le ministère des Transports et Infrastructures du Nouveau-Brunswick, de ne plus assumer le déneigement des rues Eric et Landry.
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte d'aller en appel d'offres afin d'effectuer le déneigement des rues Eric et Landry pendant la saison courante et d'octroyer le contrat au soumissionnaire le plus bas sans revenir au conseil en raison de l'absence de réunion durant le temps des fêtes et de l'urgence de la nature du contrat. De plus, que le conseil accepte d'envoyer une lettre aux résidents affectés de la rue Landry expliquant que la municipalité assume la responsabilité du déneigement pour l'hiver courant seulement et que le dossier des rues privées sera réévalué en son entièreté par le conseil municipal lors d'une réunion future pour les hivers à venir. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 12 – 208**
11. **Nomination du comité d'évaluation du rendement des directrices générales**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil forme un comité composé du maire, du maire suppléant et du conseiller George H. Cormier pour procéder à l'évaluation annuelle du rendement des directrices générales. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 12 – 209**
12. **Nomination au Mur de la renommée sportive 2017**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte que les nominations suivantes soient intronisées au Mur de la renommée sportive lors d'une cérémonie en février 2018 :

- Gerry Lavoie, bâtisseur de niveau régional multidisciplinaire
- Monette Boudreau-Carroll, entraîneuse de niveau national au ballon-volant
- Stéphanie LeBlanc, athlète de niveau national au tir à la carabine à air
- Les Royaux de Pré-d'en-Haut, équipe de niveau régional au hockey

Adoptée à l'unanimité.

Le maire demande si la cérémonie peut avoir lieu le 18 février en raison de son absence le 11 février.

13. Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 15 janvier 2018, à 19 h.

14. Levée de la réunion

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de Brian Cormier

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 27.

Adoptée à l'unanimité.

P17 – 12 – 210



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

(préparé par Chantal Cormier)